Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

Mise en œuvre sur chantier

Session 2011 • Code sujet : **E.4 - U.40** • Durée : **35 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Compte rendu d'activités de chantier : dossier écrit, exposé et entretien** (4 questions) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U41 - Mise en œuvre sur chantier/2011/BP Charpentier - U41 - Mise en œuvre sur chantier - Session 2011 - 1-Sujet.pdf

1. Compte rendu d’activités de chantier : dossier écrit, exposé et entretien

L’épreuve du BP Charpentier porte sur l’organisation et la mise en œuvre sur chantier d’ouvrages neufs ou réhabilités, à partir d’un compte rendu d’activités professionnelles. Le candidat remet un dossier décrivant dix activités, en analyse deux en profondeur, puis le présente au jury lors d’un exposé suivi d’un entretien.

Compte rendu écrit

Question 1. Constituer un dossier relié de 30 pages maximum, comprenant une page de garde, un sommaire, une présentation succincte de l’entreprise, la description de dix activités professionnelles réellement effectuées, l’analyse approfondie de deux de ces activités et des annexes relatives aux activités analysées. Décrire notamment la situation de chantier, l’ouvrage, les matériaux, les tâches, les moyens mobilisés, les difficultés et le bilan personnel ; analyser aussi les conditions de réalisation, la complexité, les solutions techniques, l’organisation du travail, l’autonomie, la prévention des risques et le bilan du chantier.

Remettre un dossier relié de 30 pages maximum, portant sur l’organisation et la mise en œuvre sur chantier. Il comprend une page de garde, un sommaire, puis quatre parties : présentation succincte de l’entreprise, description de dix activités réellement effectuées, analyse approfondie de deux de ces activités et annexes associées. Pour chaque activité, présenter le chantier, l’ouvrage, les matériaux, les tâches, les moyens, les difficultés et le bilan personnel. Dans les deux analyses, préciser les conditions de réalisation, la complexité, les solutions techniques, l’organisation, l’autonomie, la prévention des risques et le bilan quantitatif et qualitatif. Les plafonds par partie restent soumis à la limite globale de 30 pages.

Organisation du compte rendu



Plafonds par partie indiqués dans le sujet, dans la limite globale de 30 pages.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dossier relié de 30 pages maximum : dix activités décrites, deux analysées en profondeur et annexes correspondantes.

Évaluation du compte rendu écrit

Question 2. Présenter un compte rendu évalué sur 40 points : page de garde, présentation de l'entreprise, description des dix situations professionnelles, analyse approfondie de deux activités, annexes, présentation et mise en forme, correction de l'expression écrite. La grille attribue respectivement 1, 4, 10, 15, 3, 3 et 4 points à ces critères.

La grille attribue 40 points au compte rendu écrit. L'analyse approfondie des deux activités représente la part la plus importante, avec 15 points, suivie de la description des dix situations, avec 10 points. La cohérence des annexes, la présentation, la mise en forme et la qualité de l'expression écrite sont également évaluées. Le tableau reprend la répartition exacte des critères.

Barème du compte rendu écrit

Critère	Points
Page de garde	1
Présentation de l'entreprise	4
Description des dix situations professionnelles	10
Analyse approfondie de deux activités	15
Annexes	3
Présentation et mise en forme	3
Correction de l'expression écrite	4
Total	40

Répartition des points de la grille d'évaluation, page 5.

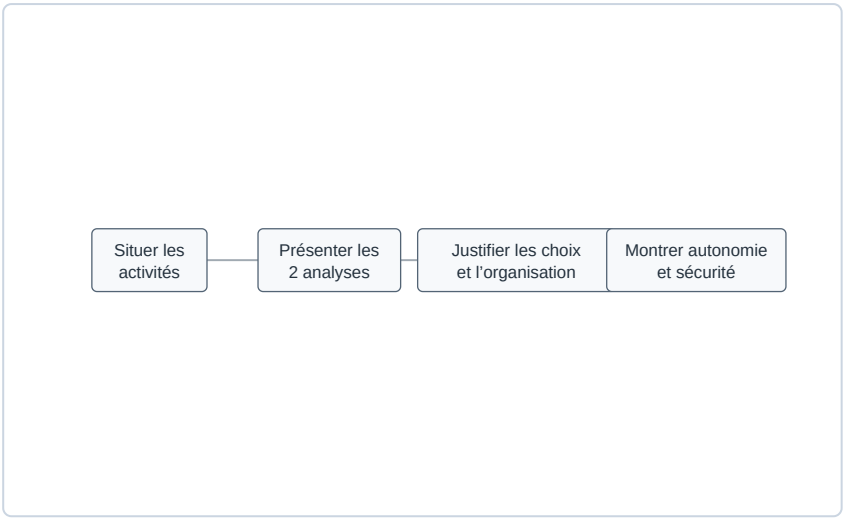
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte rendu écrit : 40 points au total.

Exposé

Question 3. Présenter oralement le compte rendu pendant 15 minutes. Exposer de façon structurée les activités et les deux analyses approfondies, justifier les solutions techniques et les moyens retenus, et mettre en évidence l'implication, l'autonomie, les méthodes de chantier ainsi que le respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Présenter le compte rendu en 15 minutes, avec un fil conducteur clair : situer les activités, développer les deux analyses, puis justifier les choix techniques, les moyens et la méthode de chantier. Distinguer sa contribution personnelle de celle de l'équipe et montrer son autonomie. Expliquer les dispositions de prévention et les règles de santé et de sécurité appliquées. La grille évalue notamment la structure et la clarté de l'exposé, la description des activités, l'analyse et la qualité de la prestation orale. S'appuyer sur le dossier sans le lire intégralement et respecter le temps imparti.

Fil conducteur de l’exposé



Trame de présentation à tenir dans les 15 minutes d’exposé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

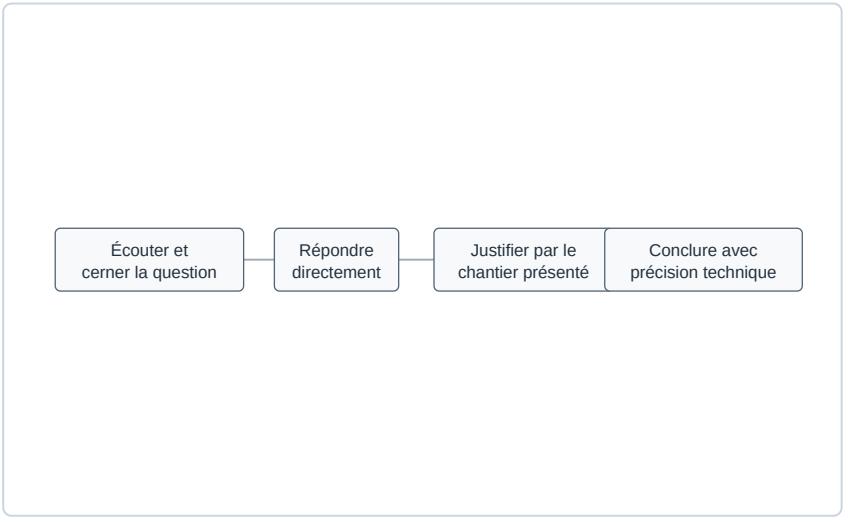
Exposé de 15 minutes : activités, analyses, choix techniques, implication personnelle et prévention des risques.

Entretien avec le jury

Question 4. Participer à un entretien de 20 minutes avec le jury. Répondre aux questions en argumentant les choix et les méthodes présentés et démontrer la pertinence des réponses, la qualité de l’analyse technique, la résolution de problèmes et l’emploi du vocabulaire professionnel.

L’entretien avec le jury dure 20 minutes. Écouter chaque question et répondre directement, puis justifier les choix et les méthodes par des faits précis du chantier présenté. Pour un problème technique, exposer le raisonnement, les vérifications et la solution retenue. La grille porte notamment sur la pertinence des réponses, la qualité de l’argumentation, l’analyse technique, la résolution de problèmes et l’emploi du vocabulaire professionnel. Rester précis, structuré et cohérent avec le compte rendu.

Méthode de réponse au jury



Repère de réponse pour l’entretien de 20 minutes.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Entretien de 20 minutes : réponses argumentées, analyse technique et vocabulaire professionnel précis.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2011)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E.4 du BP Charpentier, unité U.40, est intitulée « Mise en œuvre sur chantier » et porte le coefficient 3. D'une durée de 35 minutes, elle évalue un compte rendu d'activités professionnelles : présentation de l'entreprise, description de dix activités et analyse approfondie de deux. Le jury évalue aussi l'exposé, l'entretien, l'analyse technique, l'autonomie et la sécurité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le compte rendu relié est limité à 30 pages et comporte une page de garde, un sommaire, quatre parties et des annexes.
- Les dix situations décrites doivent être réellement effectuées en entreprise et préciser chantier, ouvrage, matériaux, tâches, moyens et bilan personnel.
- Deux activités font l'objet d'une analyse approfondie portant notamment sur les solutions, l'organisation, l'autonomie et la prévention des risques.
- La présentation dure 35 minutes : 15 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien ; le dossier vaut 40 points et l'oral 60 points.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter la limite globale de 30 pages et les limites indiquées pour chaque partie du dossier.
- Décrire des activités professionnelles réellement effectuées et préciser le contexte, les tâches, les matériaux et les moyens mobilisés.
- Justifier les solutions techniques et l'organisation retenues, en explicitant l'autonomie et les mesures de prévention des risques.
- Préparer un exposé clair de 15 minutes et s'entraîner à argumenter les choix techniques pendant l'entretien de 20 minutes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser les 35 minutes de présentation ?

La présentation globale dure 35 minutes : 15 minutes sont consacrées à l'exposé du compte rendu et 20 minutes à l'entretien avec le jury. Préparez un exposé synthétique pour conserver suffisamment de temps pour les questions.

Q : Que faut-il développer dans les deux analyses approfondies ?

Pour chacune des deux activités, présentez les conditions de réalisation, la complexité, les solutions techniques et les moyens employés. Expliquez aussi l'organisation de l'équipe, votre autonomie, la prévention des risques et le bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

Q : Quel est le barème du dossier et de l'oral ?

Le compte rendu écrit est évalué sur 40 points. L'exposé et l'entretien sont évalués sur 60 points, soit 100 points au total. En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu et la note zéro est attribuée à l'épreuve.

Q : Quels critères le jury observe-t-il pendant l'oral ?

Le jury évalue notamment la clarté de l'exposé, la qualité des activités décrites, l'appropriation des méthodes de chantier, la justification des solutions, la prévention des risques et l'autonomie. Pendant l'entretien, il apprécie aussi la pertinence des réponses et l'analyse technique.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U41 - Mise en œuvre sur chantier/2011/BP Charpentier - U41 - Mise en œuvre sur chantier - Session 2011 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.